



## I. OBJET

Tous les prélèvements parvenant en ACP sont acceptés (sauf erreur d'aiguillage, c'est-à-dire un prélèvement non destiné à l'ACP qui sera alors réacheminé). Les prélèvements jugés non conformes seront enregistrés et le dysfonctionnement sera tracé (déclaration d'une non-conformité).

## II. INDICATIONS

### **TOUT PRELEVEMENT PRESENTANT L'UN DES CRITERES CI-DESSOUS ENUMERES, NE SERA TRAITE QU'UNE FOIS LE DYSFONCTIONNEMENT RESOLU.**

Tout dysfonctionnement mentionné ci-dessous peut donc conduire à un retard dans le traitement du prélèvement et donc dans le rendu de résultat.

#### ***II.1. Non-conformités concernant l'identito-vigilance :***

- Absence d'étiquette sur le prélèvement.
- Absence d'étiquette sur la prescription.
- Absence d'étiquette sur le prélèvement et la prescription.
- Discordance d'identité pot/prescription.

Le préleveur devra impérativement remplir le formulaire de régularisation d'identité. En l'absence de ces informations, le prélèvement ne peut être enregistré et techniqué.

#### ***II.2 Non-conformités concernant la prescription :***

- Heure de prélèvement non renseignée pour un prélèvement frais nécessitant une congélation.

Ces informations devront être obligatoirement renseignées (appel au médecin prescripteur/préleveur) avant d'enregistrer et de techniquer le prélèvement.

#### ***II.3 Non-conformités concernant le prélèvement :***

- Discordance entre intitulé du pot et prescription.
- Discordance de nombre de pot/prescription.

Ces informations devront être obligatoirement renseignées (appel au médecin prescripteur/préleveur) avant d'enregistrer et/ou de techniquer le prélèvement.

### **TOUT PRELEVEMENT PRESENTANT L'UN DES CRITERES CI-DESSOUS ENUMERES NE POURRA PAS ETRE TECHNIQUE**

- Absence de prélèvement.
- Cytologie monocouche fixée dans du formol.
- Délai d'acheminement non respecté (> 1h) pour une immunofluorescence directe sur biopsie cutanée (IFD).
- Hygiène non respectée avec quantité insuffisante de matériel à techniquer.